



La Ville de BUC (Yvelines – 5875 habitants) recrute
Par voie statutaire

Suite à une réorganisation de service
Un animateur chargé du Conseil Municipal des jeunes
et de la Direction de l'Espace Jeunes

Cadre d'emplois des animateurs territoriaux d'animation
Placé sous l'autorité du responsable du service jeunesse et accueils de loisirs
Temps complet
Poste à pourvoir dès que possible

MISSIONS :

Pour la direction de l'Espace Jeunes

- Instaurer la cadre de sécurité physique, sanitaire, moral et affectif des publics accueillis et des agents encadrants
- Elaborer le projet pédagogique de la structure en lien avec le projet éducatif, être garant de sa mise en œuvre et de son évaluation
- Assurer le management de l'équipe d'encadrement
- Participation aux manifestations de la ville (fête de l'enfance, Festiv'Jeunes, concerts, expositions, etc...)
- Elaborer et encadrer un mini séjour en été

Pour le Conseil Municipal des jeunes

- Animer les commissions thématiques des jeunes élus, les former au montage de projets citoyens, les sensibiliser au rôle d'élu, leur transmettre les connaissances institutionnelles de notre pays
- Animer et développer les partenariats
- Organiser les campagnes et élections tous les 2 ans
- Développer et mettre en œuvre les projets initiés par le CMJ

Pour les 2 secteurs

- Assurer la gestion administrative et financière

Ce poste est positionné dans le Pôle Education, Vie Citoyenne et Solidarité, sous la responsabilité du chef du Service Jeunesse et Accueils de Loisirs. L'animateur sera donc amené à collaborer étroitement avec les accueils de loisirs, l'espace ludique de la ville.

PROFIL :

- B.P.J.E.P.S. ou diplôme de niveau BAC à BAC +2
- expérience exigée dans l'animation d'au moins 5 ans
- Permis B

QUALITES REQUISES :

- Capacité à produire un projet
- Capacité organisationnelle
- Capacité à rendre compte
- Sens du contact humain
- Connaissance de l'environnement territorial
- Rigueur
- Adaptabilité
- Qualités relationnelles. Goût pour la diversité des publics
- Connaissances des règles administratives et comptables ou capacité à se former
- Autonomie
- Créativité

CONTRAINTES DU POSTE : Emploi à temps complet

Horaires prévisionnels:

- 10h30 – 19h00 les mardi, jeudi et vendredi
- 10h00 – 19h00 le mercredi
- 14h00 – 19h00 le samedi

- Soirées occasionnelles (1 fois par mois)

Bureau en mairie pour les missions du CMJ

REMUNERATION : Statutaire - Régime indemnitaire - CNAS

Une lettre de motivation et un curriculum vitae sont à adresser à : Monsieur Le Maire, 3, rue des Frères Robin - BP 90 236 - 78532 CEDEX 2, ou par mail à lamairierecrite@mairie-buc.fr, au plus tard le 18 janvier 2019.

Vous pouvez obtenir les renseignements concernant ce poste auprès du coordonnateur des accueils de loisirs au 01.39.20.71.44 ou au 06.09.24.24.85.

En l'absence de réponse à votre candidature, veuillez considérer que celle-ci n'aura pas été retenue.